



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Samedi 3 OCTOBRE
20 h 30

Police
De Anne Fontaine
Durée : 1h39
Genre : Thriller, Drame

Lundi 5 OCTOBRE
14 h

Le bonheur des uns...
De Daniel Cohen
Durée : 1h40
Genre : Comédie

Samedi 10 OCTOBRE
20 h 30

Les Trolls 2 - Tournée mondiale
De Walt Dohrn
Durée : 1h31
Animation, Comédie, Musical

Dimanche 11 OCTOBRE
15 h

Antoinette dans les Cévennes
De Caroline Vignal
Durée : 1h35
Genre : Comédie, Romance

Samedi 17 OCTOBRE
20 h 30

Eléonore
De Amro Hamzawi
Durée : 1h25
Genre : Comédie

Dimanche 18 OCTOBRE
15 h
Lundi 19 OCTOBRE
14 h

Boutchou
De Adrien Piquet-Gauthier
Durée : 1h18
Genre : Comédie

Mercredi 21 OCTOBRE
15 h

Poly
De Nicolas Vanier
Durée : 1h38
Genre : Aventure, Famille

Samedi 24 OCTOBRE
20 h 30

Mon cousin
De Jan Kouven
Durée : 1h45
Genre : Comédie

Dimanche 25 OCTOBRE
15 h

Poly
De Nicolas Vanier
Durée : 1h38
Genre : Aventure, Famille

Mercredi 28 OCTOBRE
15 h

Les Trolls 2 - Tournée mondiale
De Walt Dohrn
Durée : 1h31
Animation, Comédie, Musical

Samedi 31 OCTOBRE
20 h 30

Poly
De Nicolas Vanier
Durée : 1h38
Genre : Aventure, Famille

Samedi 7 NOVEMBRE
20 h 30

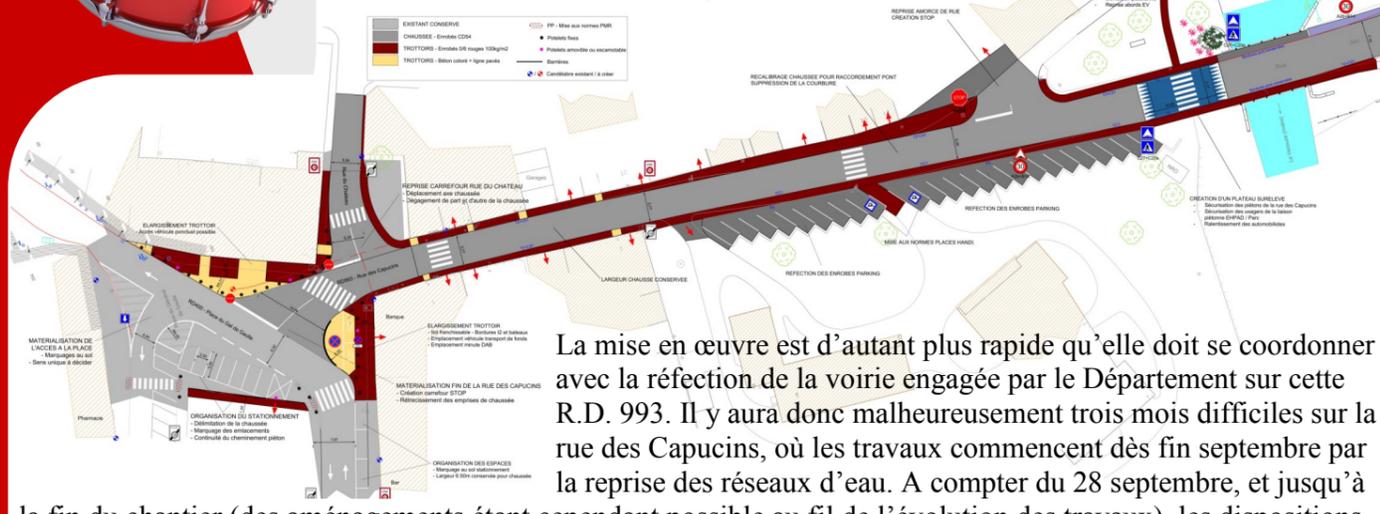
30 jours max
De Tarek Boudali
Durée : 1h30
Genre : Comédie, Policier

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h

Il y a six mois déjà, six mois seulement, se déroulaient les élections municipales : immédiatement, la crise COVID 19 nous a confrontés au confinement, avec une organisation communale inédite pour répondre aux nécessités impérieuses, dont celle des masques. Depuis mai, la planète entière se heurte aux suites de cette crise sanitaire et à ses conséquences économiques, dont l'impact aura indéniablement des effets au niveau local. Dans ce contexte, le conseil municipal, en place depuis fin mai, a délibérément opté pour une relance accrue des travaux envisagés sur la commune. Tout ce qui peut être réalisé en interne par les agents communaux est mis en œuvre, afin de libérer un maximum de capacité budgétaire pour les travaux plus ambitieux, qui participeront à donner aux entreprises le rebond indispensable. Les mois d'été ont ainsi été consacrés à la mise en place administrative de chantiers d'ampleur, en commençant par la rue des Capucins, et le carrefour de la place du Général de Gaulle. Faire plus était un défi ; c'est désormais une urgence.



Aménagements rue des Capucins et carrefour
Améliorer l'entrée de la ville, faire ralentir les véhicules, réorganiser le carrefour compliqué et dangereux avec la place du Général de Gaule, reprendre les réseaux d'eaux en mauvais état et développer un cheminement piéton entre le futur Ehpad et le centre, tels sont les principaux objectifs de ces travaux.



La mise en œuvre est d'autant plus rapide qu'elle doit se coordonner avec la réfection de la voirie engagée par le Département sur cette R.D. 993. Il y aura donc malheureusement trois mois difficiles sur la rue des Capucins, où les travaux commencent dès fin septembre par la reprise des réseaux d'eau. A compter du 28 septembre, et jusqu'à la fin du chantier (des aménagements étant cependant possible au fil de l'évolution des travaux), les dispositions initiales suivantes sont en vigueur :

- Interdiction de stationnement rue des Capucins, sauf le week-end ;
- Circulation uniquement dans le sens entrant (Frémonville vers Blâmont),
- Avec route barrée et déviation depuis la place du Général de Gaulle.

Nous n'ignorons pas les gênes qu'un tel dispositif va inévitablement générer mais, ainsi que nous l'avons vu dans l'aménagement de la rue du 18 Novembre, les avantages à long terme justifient un peu de patience...



Borne de recharge pour véhicules électriques

Dans le cadre de sa labellisation « territoire à énergie positive pour la croissance verte », le Pays du Lunévillois a procédé, sur la place de l'Hôtel de Ville de Blâmont, à l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, facilitée par l'alimentation électrique prévue à cet effet dès la réfection de la place en octobre 2017. La signalétique est réalisée par la société en charge de l'installation des bornes.



La borne est actuellement en service, au tarif de 0,50 € les 30 minutes (ce tarif est identique sur l'ensemble du département de Meurthe et Moselle). Pour l'utiliser, un Pass, qui donne accès à plus de 100 000 bornes actuellement, est à acquérir auprès de la société Izivia, avec une inscription en ligne sur <http://izivia.com>



Rentrée des classes



Pour cette rentrée des classes à l'école Jean Crouzier de Blâmont, la municipalité avait mis en œuvre les moyens de distanciation sociale nécessaires, et une inspection complète des locaux avait été faite par les agents communaux, pour réserver le meilleur accueil possible aux enseignants et aux élèves.

154 élèves ont pu retrouver leur professeur tout en suivant le nouveau protocole sanitaire mis en place. Ces élèves sont répartis en 7 classes : 3 classes de maternelle et 4 classes d'élémentaire.

Si les activités et sorties pédagogiques reprennent normalement, les activités festives sont en suspens.

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Fête patronale 3 et 4 octobre

avec animation et attractions sur la place du Général de Gaulle.



Diagnostics immobiliers



Le calendrier des diagnostics immobiliers communaux se poursuit par l'analyse de la trésorerie, du 2 rue de Gogney, et de la salle des pompes. Ces diagnostics sont indispensables pour la présentation des dossiers de demandes de subventions, qui concernent pour ces bâtiments, l'isolation thermique des toitures fortement endommagées.

Cimetière - Dalle « espace muséal »

Dans le cadre des reprises nécessaires de concessions anciennes et délabrées, les monuments de certaines sépultures, même abimés, présentent un intérêt patrimonial certain : la commission cimetière a donc choisi de les conserver, en les déplaçant sur une dalle en béton réalisée à cet effet par les agents communaux, dans le fond du cimetière, le long du mur entre les plaques des sœurs et le carré du souvenir. Une dizaine de monuments vont dès à présent rejoindre cet espace, qui se complètera d'une notice sur les artistes funéraires Goeury.



Certaines chapelles, si caractéristiques du cimetière de Blâmont, sont concernées par les reprises liées à leur état d'abandon, mais la commune souhaite les conserver. Ainsi, une chapelle historiquement importante (architecte Pierre-Toussaint Urmès, réalisation Adolphe Goeury), redevenue communale, va désormais servir de dernière sépulture aux morts dont les tombes abandonnées vont être relevées. La commune s'efforce donc de la nettoyer et de la remettre en état (caveau, portes, vitres, étanchéité...) pour que les visiteurs, au détour d'une allée, puissent rendre hommage aux défunts en se recueillant devant un monument de qualité.

Nouvel ossuaire communal

Certaines chapelles, si caractéristiques du cimetière de Blâmont, sont concernées par les reprises liées à leur état d'abandon, mais la commune souhaite les conserver. Ainsi, une chapelle historiquement importante (architecte Pierre-Toussaint Urmès, réalisation Adolphe Goeury), redevenue communale, va désormais servir de dernière sépulture aux morts dont les tombes abandonnées vont être relevées. La commune s'efforce donc de la nettoyer et de la remettre en état (caveau, portes, vitres, étanchéité...) pour que les visiteurs, au détour d'une allée, puissent rendre hommage aux défunts en se recueillant devant un monument de qualité.



Fermeture du Club canin

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le club canin Eduq 4 pats de Blâmont ferme ses portes. La municipalité remercie les membres du club pour l'animation que cette activité a pu apporter à la zone de loisirs.



Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire de Blâmont se tient place du Général de Gaulle, tous les mercredis, de 8 h à 12 h 30. A NOTER :

vous trouverez exceptionnellement vos commerçants sur la place de l'Hôtel de Ville, les 30 septembre et 7 octobre.

En effet la fête patronale de la commune s'installera sur la place habituelle à ces deux dates là.



Restaurants du Coeur

Après une absence de plusieurs années, les Restaurants du Cœur reviennent dans la commune, afin de fournir une aide alimentaire aux familles en difficultés. Ils y seront présents, avec un véhicule itinérant, à partir de décembre 2020. Les inscriptions commenceront en novembre 2020. D'autres renseignements vous seront communiqués ultérieurement.



La gravure du mois

Pour le supplément A4 recto-verso de ce bulletin, voici une dernière adaptation de la gravure de Joris Hoefnagel (bulletin n° 42), en décor d'arrière-plan de l'arbre généalogique des ducs de Lorraine. C'est l'évident témoignage d'un intemporel « pouvoir de l'image » : car si Hoefnagel n'avait pas gravé Blâmont, ou s'il avait existé une image de Nancy (bien plus pertinente pour évoquer les ducs de Lorraine), la petite ville de Blâmont aurait été totalement absente, tant de cet atlas que de bien d'autres.



Traitement de l'eau - Adieu le chlore !



Le nouveau système de traitement de l'eau potable vient d'être mis en service par le Syndicat des Eaux de Blâmont. L'eau potable traverse un ensemble de lampes ultraviolet à la sortie de la station de traitement. Les rayons UV purifient ainsi l'eau, en éliminant l'ensemble des contaminants éventuels. De cette façon, il n'est plus nécessaire d'introduire du chlore en quantité pour arriver à ce résultat. Néanmoins, seule une quantité extrêmement faible de chlore est conservée, proportionnelle aux consommations, afin de garantir la rémanence de la désinfection.



Port du masque obligatoire - Prolongement



L'arrêté préfectoral du 14 août 2020 a été prolongé jusqu'au 15 octobre 2020, par l'arrêté du 14 septembre 2020, maintenant l'obligation du port du masque pour les personnes de onze ans et plus, lors des rassemblements de plus de 10 personnes, des marchés, brocantes, vide-greniers et fêtes foraines.

Sécheresse - Niveau Alerte Renforcée - Prolongement



L'arrêté préfectoral n° DDT-EB-2020-075 du 14 septembre 2020 prolonge le niveau ALERTE RENFORCÉE Sécheresse (voir bulletin n° 45), jusqu'au 15 octobre 2020.

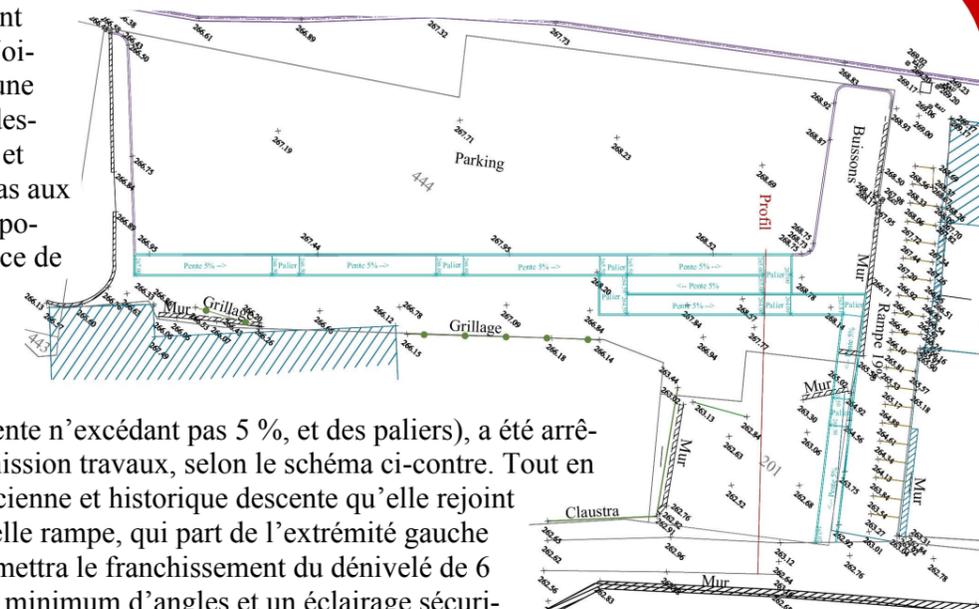
« Descente du moulin »



Remanier le cheminement piéton entre la rue des Voileurs et celle des Capucins est une nécessité absolue : l'ancienne descente du moulin, avec marches et pavés, ne répond absolument pas aux normes d'accessibilité qui s'imposent, notamment avec la présence de l'Ehpad sur le site de l'ancien collège. La forme de ce projet, qui installera une nouvelle descente sous forme de longue

rampe aux normes (avec une pente n'excédant pas 5 %, et des paliers), a été arrêtée par la commission travaux, selon le schéma ci-contre. Tout en conservant l'ancienne et historique descente qu'elle rejoint

en bas, la nouvelle rampe, qui part de l'extrémité gauche du parking, permettra le franchissement du dénivelé de 6 mètres, avec un minimum d'angles et un éclairage sécurisant. Des travaux préalables de défrichage avaient été engagés le lundi 16 mars, mais le soir même, le Président de la République avait décrété le confinement pour le lendemain midi !



A ne pas manquer

Mercredi 30 septembre	De 8 h à 12 h 30, place de l'Hôtel de Ville, marché hebdomadaire.
Jedi 1^{er} octobre	De 9 h à 11 h, maison paroissiale, permanence du <i>Secours Catholique</i> (1 ^{er} jeudi du mois).
Vendredi 2 octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Samedi 3 octobre et Dimanche 4 octobre	Fête patronale de Blâmont sur la place du Général de Gaulle.
Mercredi 7 octobre	De 8 h à 12 h 30, place de l'Hôtel de Ville, marché hebdomadaire.
Mercredi 14 octobre	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Jedi 15 octobre	De 9 h à 11 h, maison paroissiale, permanence du <i>Secours Catholique</i> (3 ^{ème} jeudi du mois).
Vendredi 16 octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mercredi 21 octobre	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Mercredi 28 octobre	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.



Publication : Mairie de Blâmont

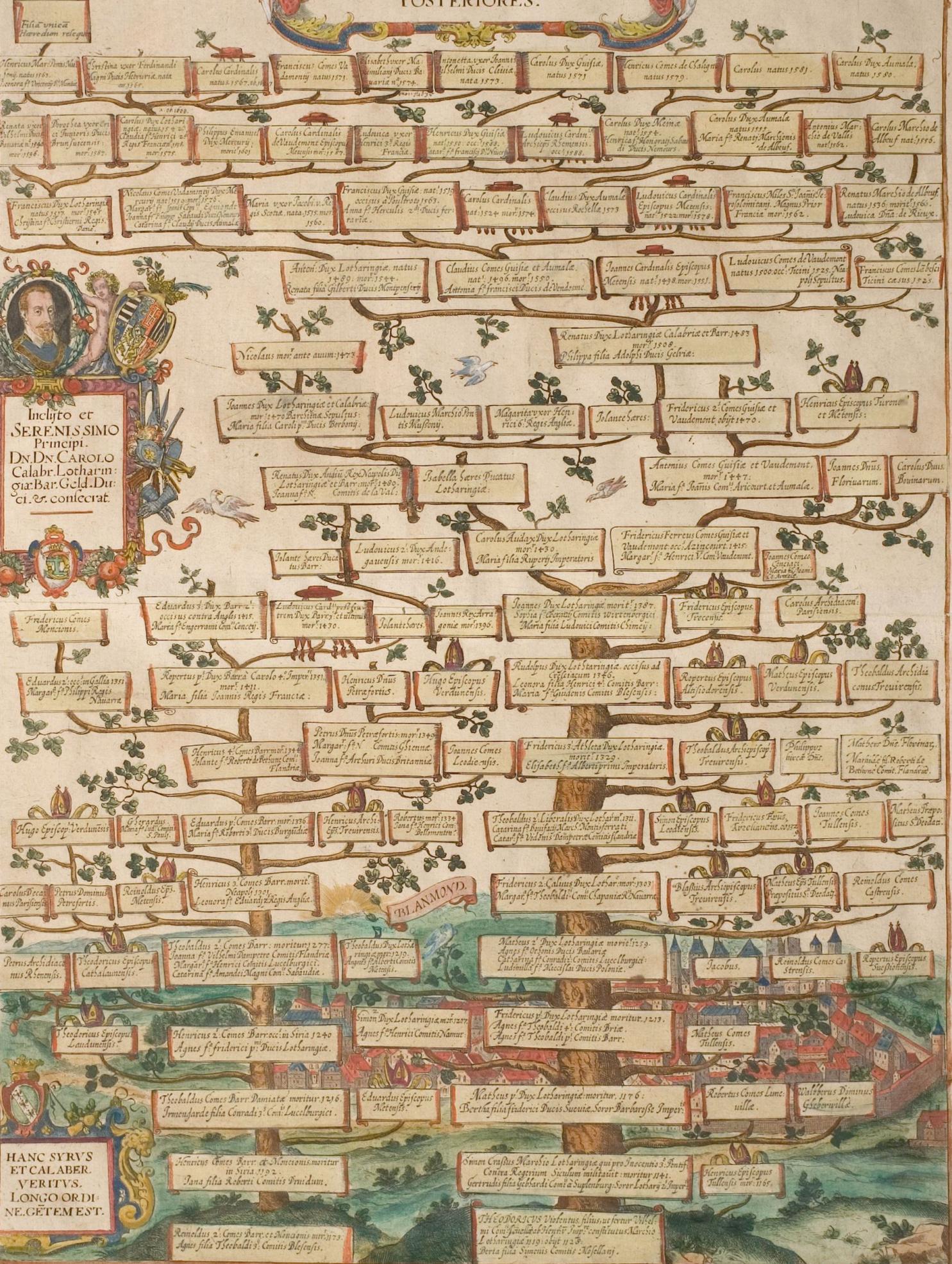
Directeur de publication :

Thierry Meurant

Octobre 2020

Impression : Pixartprinting SRL

DUCES LOTHARINGIAE POSTERIORES.



Inclito et SERENISSIMO Principi. DN. DN. CAROLO Calabr. Lotharing. Bar. Geld. Dir. ci. & consecrat.

HANC SYRVS ET CALABER. VERITVS. LONGO ORDINE. GETEMEST.



Arbre généalogique des ducs de Lorraine - Antonio Albizzi - 1612

Cet arbre généalogique des ducs de Lorraine (*Duces Lotharingiae Posteriores*) de 1119 à 1607, présente la particularité d'un fond reproduit ou largement inspiré, une fois encore, de la célèbre gravure de Blâmont signée Joris Hoefnagel (bulletin n° 42). Si la version monochrome (ci-dessous) date de 1612, les versions colorisées ont été éditées à Strasbourg en 1627 (éditions posthumes) : le choix des



(autre exemple de mise en couleurs)

couleurs est toujours purement esthétique et à la libre appréciation aléatoire du coloriste, chaque copie en couleur différant ainsi des autres.

Mais cette gravure est suffisamment singulière pour figurer dans notre série des gravures de Blâmont.

Antonio Albizzi (1547 - 1626)

Antonio Albizzi est né à Florence. Juriste et généalogiste, il entre en 1576 au service du cardinal-archiduc Andreas d'Autriche. Il se convertit au luthérianisme en 1585, et s'installe définitivement dans la ville impériale protestante de Kempten en Bavière, où il demeure jusqu'à sa mort en 1626.

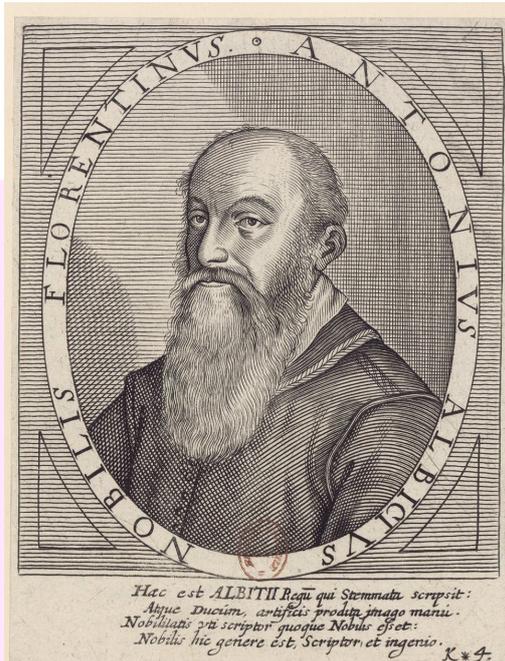
Son oeuvre la plus célèbre est le *Principum Christianorum Stemmata*, publié à Augsbourg en 1612, en éditions latine et allemande. L'ouvrage regroupe les arbres généalogiques des principales familles royales et nobles de

l'Europe. Ces gravures sont agrémentées de motifs floraux, mais aussi des portraits et d'héraldique, et les villes représentées en fond de chaque planche (de grand format, 60 cm x 44 cm), sont copiées sur le *Civitates Orbis Terrarum* de Georg Braun et Franz Hogenberg. Or, la seule ville lorraine représentée dans cet ouvrage étant Blâmont, c'est

Joris Hoefnagel, que Albizzi utilise donc (en estroplant cependant le nom de Blâmont, puisqu'il remplace le T final par un D).

Sans l'explication par la seule image disponible, l'emploi de cette gravure de Blâmont sur un arbre généalogique

des ducs anciens de Lorraine serait peu pertinent, puisque le Blâmontois n'a été réuni à la Lorraine que le 16 mars 1503, lorsque Olry II (1426-1506), évêque de Toul et dernier comte de Blâmont, a fait de ses droits au duc de Lorraine René II.



Hac est ALBITII Regii qui Stemmata scripsit: Atque Ducum, artificis: prodita imago maris. Nobilitatis patris scriptoris quoque Nobilis est: Nobilis hic genere est, Scriptor et ingenio. R. 4.



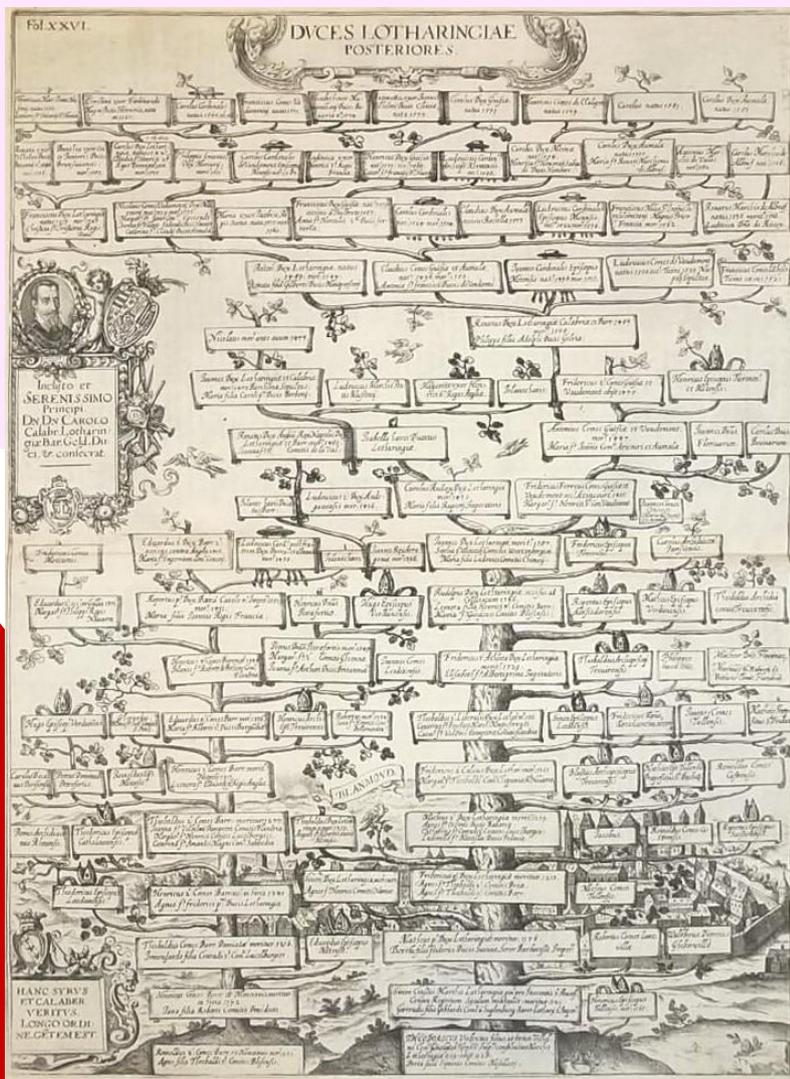
Hac est ALBITII Regii qui Stemmata scripsit. Atque Ducum, artificis: prodita imago maris. Nobilitatis patris scriptoris quoque Nobilis est. Nobilis hic genere est, Scriptor et ingenio.

VERA EFFIGIES
ILLVSTRIS, NOBILISSIMI ET
AMPLISSIMI VIRI

DN. ANTONII ALBITII,
Nobilis Florentini.



Legemur à REGES PROCEPVM Illustris corda. Dedit hic MFFWm Continuarit GENTIS. Quare nunc alium Sed Pol'mirator in arum ALBITIO similis si super orbe datur. 1599/1612



Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr